



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 003-210302899-20240411-202413-AR

S²LO

Arrêté modifiant la régie de recettes unique **Arrêté 2024-13**

Le Maire de TRETEAU,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 Avril 2021 autorisant le maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision du Conseil Municipal de clôturer toutes les régies afin d'exécuter l'acte de création d'une régie unique ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 19 mai 2021 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 02 Février 2024 autorisant l'intégration des produits de la Salle Polyvalente dans la régie de recette unique de la commune afin de pouvoir encaisser les paiements de la location par chèque ;

DECIDE

ARTICLE PREMIER – La régie unique encaissera les produits de la Salle Polyvalente concernant de la location des lieux au compte d'imputation 752.

ARTICLE 2 – Les autres articles restent inchangés.

Fait à **TRETEAU**, Le **11 Avril 2024**

Le Maire, Arnaud DELIGEARD

